

Le budget primitif du SIVM de Longuenée adopté

Le Plessis-Macé

samedi 13 avril 2013

Un an après avoir créé la commission des finances pour mieux suivre l'évolution des charges de fonctionnement au sein du SIVM de Longuenée (syndicat intercommunal à vocations multiples), le conseil syndical a voté ses budgets pour 2013 après avoir adopté à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion 2012. La présidente, Annick Belet, a présenté les différents chapitres du budget primitif 2013 équilibré en sections de fonctionnement et d'investissement. Le conseil syndical a ainsi suivi les propositions de la commission des finances pour investir 15 200 € dans le remplacement de matériels pour les espaces verts et l'acquisition de 10 810 € pour les ateliers.

Le budget annexe de l'espace Longuenée, voté à l'unanimité, est équilibré à 461 186 € en section fonctionnement et à 246 138 € en section investissement. A noter 9 460 € d'investissements divers pour les différentes salles.

Le conseil syndical s'est déjà projeté sur la préparation du budget 2014 afin que la commission finances puisse suivre au mieux le budget fonctionnement qui paraît toujours en augmentation croissante dans le budget primitif et se révèle, ensuite, à moitié réalisé dans le vote des budgets communaux.

Subventions aux associations intercommunales. Le conseil accorde 150 € à Longuenée Ciné et 250 € à Aktizen.

ABC49. Régis Berthelot donne lecture d'un courrier d'ABC 49 (les Amis du bon cinéma) à la fin janvier pour demander « **une aide exceptionnelle de 1 € par habitant pour l'acquisition d'un deuxième projecteur numérique afin de poursuivre le circuit cinéma par la projection de films récents dans la vingtaine des communes adhérentes et qui nécessite la suppression des projecteurs argentiques** ». Le conseil accepte la proposition de la commission finances et donne un accord de principe sur la base de 0,80 € par habitant (soit 4 324,80 €) compensé par le reliquat laissé par l'arrêt de Théâtrophone dans le budget dédié à la saison culturelle et à la condition de garder la fréquence de projections à l'espace Longuenée. « **Cette aide n'augmente pas l'enveloppe budgétaire culturelle** », confirme le vice-président.